Société Camerounaise de Géographie (SCG)
Cameroon Geography Society (CGS)

René Joly ASSAKO ASSAKO (Ed. Sc)

REFONDATION DE LA GÉOGRAPHIE AU CAMEROUN ET EN AFRIQUE
REVAMPING GEOGRAPHY IN CAMEROON AND AFRICA

Volume 1 : Ces nouveaux savoirs qui s'imposent

Actes du colloque tenu à l'École Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé, Cameroun, du 3 au 4 novembre 2022

EDITIONS DU NGOUN
3

LA THÉORIE DU CYCLE DE SÉDENTARISATION DES ÉLEVEURS NOMADES EN ZONE SOUDANO-SAHELIENNE D'AFRIQUE

Natali KOSSOUMNA LIBA'A
Université de Maroua

Résumé : Au cours du XXè siècle, suite à des changements politiques, économiques, sociaux et culturels, le phénomène de sédentarisation des sociétés nomades et de l'évolution de leur mode de vie est apparu comme universel. Ces derniers tentent tant bien que mal de s'adapter et/ou d'atténuer des contraintes en sédentarisant une partie de leur l'habitat et en faisant évoluer leur système d'élevage en maintenant la pratique de la transhumance et les modifications conséquentes. La sédentarisation des éleveurs nomades apparaît comme une réalité irréversible aujourd'hui. À partir des travaux de terrain depuis une vingtaine d'années et de nombreuses publications, il se dégage cinq phases conduisant à la sédentarisation : i) la phase du mimétisme et de snobisme et le rejet du mode de vie nomade ; ii) la phase de fixation timide, sommaire et précaire en milieu rural ; iii) la phase de fixation durable en milieu rural et de diversification ; iv) la phase de sédentarisation et d'intégration dans le système urbain ; v) la phase d'organisation et de promotion collective des intérêts des nomades. Cependant, des évènements en termes de conflits violents, les aléas climatiques et les insécurités peuvent compromettre ce processus de sédentarisation et amener les éleveurs à reprendre le chemin du nomadisme.

Mots-clés : théorie, nomadisme, transhumance, sédentarisation, éleveurs, Cameroun, Afrique.

Abstract : During the 20th century, as a result of political, economic, social and cultural changes, the phenomenon of the settlement of nomadic societies and the evolution of their way of life became universal. The latter are trying as best they can to adapt and/or alleviate constraints by settling part of their habitat and developing their livestock rearing system while maintaining the practice of transhumance and the consequent modifications. The settlement of nomadic herders appears to be an irreversible reality today. Based on fieldwork carried out over the last twenty years and numerous publications, five phases have been identified as leading to settlement: i) the phase of mimicry and snobbery and the rejection of the nomadic way of life; ii) the phase of timid, summary and precarious settlement in rural areas; iii) the phase of long-term settlement in rural areas and diversification; iv) the phase of settlement and integration into the urban system; v) the phase of organization and collective promotion of nomadic interests. However, events such as violent conflicts, climatic hazards and insecurity can compromise this settlement process and lead herders to return to nomadic life.

Keywords: theory, nomadism, transhumance, settlement, breeders, Cameroon, Africa.

Introduction

L'histoire de la sédentarisation des nomades fait à la fois référence à la déshérence de l'économie nomade, à la déchéance de certains clans d'éleveurs autrefois puissants et aux recompositions sociales qui s'opèrent, au-delà même du territoire de nomadisation. Malgré les stratégies de résistance et de survie déployées en amont par les nomades1, il y a lieu d'admettre que leur existence est désormais dominée par le choix stable d'un espace, déterminant à la fois le mode de production et les échanges. Un changement qui implique a priori l'apprentissage d'une nouvelle relation à l'espace (Piguet, 1998). Le débat actuel sur l'élevage mobile et les éleveurs nomades s'attarde la pertinence qu'un groupe social se consacre à une seule activité et continue à la pratiquer de manière figée. En effet, l'évolution du mode de vie et d'activité des nomades a souvent divisé les opposants et les partisans. Au cours du XX^{è} siècle, suite à des changements politiques, économiques, climatiques, sociaux, culturels et sécuritaires, le phénomène de sédentarisation des sociétés nomades et de l'évolution de leur mode de vie est apparu comme universel. Ces derniers tentent tant bien que mal de s'adapter et/ou d'atténuer des contraintes en sédentarisant une partie de leur l'habitat et en faisant évoluer leur système d'élevage en maintenant la pratique de la transhumance et les modifications conséquentes. Toutefois, les formes de cette évolution revêtent des aspects et des rythmes fort différents d'un pays à un autre. Une des raisons qui expliquent ces spécificités tient au rôle primordial du pouvoir central politique et coutumier dans le déroulement du processus de sédentarisation. Les représentations des pasteurs nomades qui hantaient les colons, les experts et les États ont contribué ainsi à légitimer ce processus qui semble être une réalité irréversible aujourd'hui. Après avoir évoqué les arguments des opposants et des défenseurs, nous allons dérouler la théorie du cycle de sédentarisation autour de cinq phases identifiées à travers mes travaux sur les éleveurs nomades, mais aussi de nombreuses publications. Avant de présenter les phases de sédentarisation des éleveurs, il nous semble adéquat de discuter du renouvellement du mode de vie et d'activité des pasteurs en donnant la parole aux concernés, mais aussi aux opposants et partisans d'un tel processus qui prend de l'ampleur

1. Discours progressiste sur le renouvellement du mode de vie et d'activité des nomades

1. 1. La perception des éleveurs nomades eux-mêmes

La majorité de jeunes parents dont l'âge varie entre 25 et 40 ans sont d'accord pour que leurs enfants fassent autre chose (fonctionnaires de bureau, police, justice…) que l'élevage pour les défendre et défendre leurs intérêts comme l'affirme cet éleveur au Nord-Cameroun : « *si nos enfants sont dans les bureaux, ils pourront nous défendre et les gens auront peur de nous brimer, de nous arnaquer et vont commencer à nous respecter. Ils pourront nous tenir informés de l'évolution des choses et nous donner la bonne information* ». Pour la majorité des hommes d'âge mûr, même si l'option de diversification est envisagée, il faut couper la poire en deux. Les éleveurs affirment qu'ils ne peuvent pas envoyer tous leurs enfants à l'école : « *qui va garder les animaux* ? » s'interroge un éleveur de Ndiam Baba au Nord-Cameroun. C'est la raison pour laquelle ils choisissent presque tous d'en instruire une partie. Les autres restent à la maison pour suivre les veaux et les caprins. S'ils sont en âge de faire pâturer les bovins, ils vont en transhumance. Quant aux filles, les mariages précoces et le refus de la scolarisation sont des handicaps majeurs. Les familles étant certaines de marier leurs filles précocement, elles ne voient pas l'intérêt d'investir dans leur instruction. En conséquence, elles sont donc confinées dans des tâches ménagères ou dans la vente du lait avec leur mère.

De nombreux éleveurs paupérisés continuent de faire de leurs enfants des éternels bergers. Dans ce cas, nous retrouvons surtout des bergers sans bovins en propriété ou de vieux chefs d'exploitation dont les enfants doivent travailler pour soutenir les familles en difficultés. Les enfants sont utilisés pour suivre le troupeau dont ils ont la garde afin de reconstituer éventuellement un troupeau ou de diversifier leurs sources de revenus par la vente de lait. Il existe également certaines localités une forte concurrence entre l'enseignement coranique et l'enseignement public en français ou en anglais. La plupart des enfants sont d'abord orientés vers les écoles coraniques avant de s'inscrire à l'école publique. Pour les éleveurs, c'est un passage obligé dicté par les valeurs culturelles.

Même si les éleveurs laissent systématiquement une partie de leurs enfants à la maison pour s'occuper des animaux, ceux qui sont envoyés à l'école ne sont pas certains de terminer leur scolarité, du moins en ce qui concerne l'école primaire. Il suffit qu'un de ceux qui doivent suivre les animaux tombe malade ou soit appelé à effectuer un voyage pour que celui qui est à l'école soit rappelé pour « *prendre le bâton* » (Kossoumna Liba'a, 2008).

De plus, la scolarisation des enfants d'éleveurs nomades et l'insécurité physique lié au phénomène de « coupeurs de route » les amènent à confier de plus en plus la conduite des animaux aux enfants des agro-éleveurs non peuls. Si de nombreux jeunes nomades rechignent à continuer ce métier, plusieurs jeunes fils d'agriculteurs ou d'agro-éleveurs non peuls sont prêts à prendre le relai. En effet, face à l'incertitude récurrente sur la culture du coton, le manque de terre et la baisse de la fertilité des sols, on estime qu'il est plus facile de gagner de l'argent en conduisant les animaux des éleveurs nomades (Kossoumna Liba'a et al., 2010). Ainsi, ils gardent les animaux de plusieurs éleveurs pour mieux tirer profit de leur activité. Lors de la grande transhumance, ils exploitent également une partie du lait produit par les vaches éloignées des villages d'attache pour la vente afin d'avoir de revenus d'appoint pendant cette période. Sur les lieux de transhumance, ils peuvent également bénéficier des animaux dont ils ont la garde pour réaliser quelques travaux aux agriculteurs des villages aux alentours des campements (labour, sarclage et buttage mécanique, transport, fumure des parcelles…).

Il se pose un problème de transmission des pratiques et modes de gestion traditionnelle des parcours au sein de la société nomade. Les bergers salariés, dont un nombre croissant n'est plus nomade, sont en effet moins outillés et moins motivés pour la préservation des parcours et de leurs ressources naturelles que les anciens bergers nomades. Leurs connaissances traditionnelles des plantes et de la nature sont insuffisantes, même s'ils sont généralement accompagnés en transhumance par d'autres nomades.

1. 2. Point de vue des pastoralistes scientifiques et les associations des éleveurs

Les débats sur le renouvellement du schéma du pasteur nomade ne datent pas d'aujourd'hui. L'évolution de leur mode de vie et d'activité vers la sédentarisation a toujours divisé les opposants et les partisans au cours du XX^{è} siècle suite à des changements politiques, économiques, sociaux et culturels (Sandron, 1998). Pouillon (1990 : 3) peint un tableau alarmant des nomades évoluant en marge de la société moderne :

> « Il y a si longtemps que l'on considère les pasteurs nomades comme les représentants d'une formule sociologique obsolète. […] Sans doute, les épreuves qu'ils ont traversées récemment appelaient les diagnostics les plus pessimistes : repoussés par des agriculteurs conquérants, cantonnés dans des zones déshéritées dont les conditions se détérioraient à vue d'œil, chassés de régions frontières mises en litiges armés, abandonnés par des pouvoirs basés dans des villes trop lointaines, décalés dans leur siècle en raison de mentalités et d'un mode de vie surannés, c'était bien la légitimité historique qui leur faisait désormais défaut. À une époque où l'on pensait encore que l'agriculture manque de bras, la sollicitude qu'on leur témoignait ne visait à rien d'autre qu'à les conduire vers une inéluctable sédentarisation ».

Cependant, les aspects de cette dynamique revêtent des formes et des cadences différentes d'un pays à un autre liées à la place des pouvoirs publics et coutumiers. Beaucoup de gouvernements africains ont eu tendance à appliquer des paradigmes de développement mettant l'accent sur les approches assimilationnistes destinées à transformer les peuples « autochtones[1] » nomades en éleveurs-agriculteurs sédentaires. Ils fondent leurs approches sur la base de l'hypothèse que le mode de vie des peuples nomades « autochtones » devait changer parce qu'il est « primitif », « rétrograde », « improductif » et « dégradant » pour l'environnement. Les défenseurs de la politique de sédentarisation n'admettent pas que les déplacements des nomades au sein des vastes territoires se reposent sur une connaissance extrêmement fine et précise du milieu naturel dans lequel ils vivent. Ces mouvements correspondent pour les détracteurs du nomadisme à des vagabondages dénués de contraintes dans le temps et de repères dans l'espace que motiverait la seule recherche hasardeuse de moyens nécessaires à la survie. Un tel processus d'assimilation prend plusieurs formes. Il est généralement basé sur le préjugé, le manque d'information et les intérêts du pouvoir des élites et non sur de véritables consultations avec les peuples en question. L'importance accordée à la production agricole commercialisable dans les politiques de développement rural et l'extension croissante des zones de production agricole menacent les vies des communautés pastorales Kossoumna Libaa, 2008). Or, tout groupe pastoral nomade demeure étroitement lié à des structures spatio-temporelles dictées en priorité par l'écosystème. L'importance du cycle annuel lié aux saisons – à la fois le temps de la production et le temps social – est caractérisée par la quête incessante de ressources dispersées dans l'espace notamment l'eau, la pâture et la cure salée indispensables au développement du cheptel (Piguet, 1998).

La volonté de faire évoluer les modes de vie et d'activité des peuples nomades n'est pas récente. Déjà à l'époque précoloniale, Boutrais (1994 : 5) écrit que les aristocraties peules, détentrices du pouvoir, s'efforçaient de sédentariser et d'islamiser les « Peuls de brousse ». Ceux qui refusaient d'abandonner le pastoralisme étaient soumis à de fortes pressions fiscales, à diverses mesures vexatoires, et étaient repoussés vers les marches incertaines des territoires : ce fut le cas des Peuls « *Burure* » du Fouta Djalon et des Peuls Mbororo de Sokoto et de la province historique de l'Adamaoua.

À partir des années 1950, la crise du pastoralisme a constitué un domaine vers lequel ont convergé les actions des organisations internationales, la recherche scientifique et l'action étatique. Celles-ci ont éprouvé d'énormes difficultés à trouver un terrain d'entente. Face aux défis que les États naissants, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, dans la corne de l'Afrique et en Afrique Subsaharienne devaient relever, un arsenal matériel et humain fut mis en place par les organisations internationales pour les aider à réaliser ce qui était considéré comme une nécessité, à savoir la fixation des nomades (Scholz, 1992). Outre une contribution financière considérable, les organisations apportent la garantie du savoir des experts et la caution de technologies de pointe. Elles contribuent ainsi à l'élaboration d'approches globales du problème de la sédentarisation et à la légitimation des politiques mises en œuvre par les États à l'égard des populations nomades (Bocco, 1990 : 97). En effet constate Clanet (2003) :

> « Les éleveurs ne sont pas certes pauvres, au sens où nous l'entendons couramment, mais ils ont une vie dure, de forçats, jugeraient certains. C'est pour cela qu'il ne faudrait pas en déduire qu'il s'agit d'un mode de vie dénudé de contraintes, à l'abri de précarité d'existence révoltante et qui puisse s'affranchir aisément des crises récurrentes que traverse le continent. Le nomadisme pastoral réclame d'énormes sacrifices, il comporte des situations d'assujettissement qu'il serait inhumain de ne pas chercher à réduire, d'autant qu'elles reposent sur les catégories sociales les plus faibles. Il est donc difficile de laisser les choses en l'état, et de ne pas imaginer des

[1] C'est un terme et un mouvement mondial de lutte pour les droits et la justice de ces groupes particuliers qui ont été laissés en marge du développement et considérés négativement par les principaux paradigmes de développement, dont les cultures et le mode de vie font l'objet de discrimination et de mépris et l'existence même est menacée de disparition (ONU, 2000).

programmes pouvant résorber ses coutumes inégalitaires. Élever des troupeaux de ruminants vers le Tropique du Cancer nécessite un travail extrêmement pénible et implique une vie permanente de frugalité et de frustration, difficile à supporter ».

C'est ainsi qu'au printemps de 1961, le directeur général de l'OIT, en concertation avec la FAO, l'OMS et l'UNESCO, crée le « groupe des conseillers en matière de populations aborigènes et tribales », qui se dote d'un département ayant pour tâche de coordonner l'action des organisations internationales, et de développer un programme de recherche orienté dans un sens opérationnel. Ces experts vont émettre des recommandations allant dans le sens de la sédentarisation, synonyme de développement et de progrès. En effet, selon le rapport de l'OIT (1962-1964), « l'État est l'entité la plus apte à mettre en œuvre quelque projet que ce soit et, dans les politiques de sédentarisation, les stratégies seules peuvent être l'objet de discussions ». En ce sens, selon Bocco (1990 : 101), « la convergence des avis des différentes organisations internationales a joué un rôle de légitimation supra-étatique dans les politiques ponctuelles mises en œuvre ».

De leur côté, les chercheurs en sciences humaines et sociales ont mené des études, d'importances inégales, sur les sociétés pastorales nomades. L'objectif était de mettre en évidence les mécanismes de leur fonctionnement en vue d'une compréhension rationnelle de cette crise et des moyens à déployer pour la résoudre. Selon les pays, les situations et leurs évolutions sont extrêmement variées. Cependant, tant les politiques de sédentarisation que le laisser-aller ont eu comme résultat la fixation des nomades, directe et accélérée dans les unes, indirecte et lente dans l'autre (Ahmed, 1995). Dans toute la zone soudano-sahélienne d'Afrique, les rapports entre les administrations modernes et les éleveurs nomades s'inscrivent presque toujours dans le cadre d'une politique de sédentarisation (Mouiche, 2012) qui a des détracteurs et des partisans.

2. Les opposants au renouvellement du mode de vie et d'activité des pasteurs

Au cours du XX^{è} siècle, la sédentarisation des sociétés nomades devient une préoccupation presqu'universelle comme le mentionne Bernus (1990 : 1) :

> « Le nomade a toujours posé problème, car il est défini par rapport au sédentaire, paysan ou citadin. Tout nomade n'est-il pas un être en mutation destiné un jour ou l'autre à se fixer et à quitter un état instable ? Le sédentaire pense d'ailleurs que le nomade se trouve dans une situation provisoire et qu'il va se rallier à sa condition ».

Même si son rythme et ses formes divergent d'un pays à un autre, les détracteurs de ce phénomène décrient la déstructuration d'une frange importante de la population ayant ses spécificités et ses préoccupations. Les motifs évoqués par les États sont la volonté inavouée de percevoir facilement la fiscalité, mais aussi une meilleure répartition de la population sur le territoire national. De plus, il est évoqué un souci de sécurité et de « bien-être », car en « prétendant faire bénéficier les nomades de services sociaux et d'infrastructures, les gouvernements visent en fait à contrôler cette portion dangereuse de la population » (TFAI, 1987).

Certes, la sédentarisation des nomades ne prend pas la forme violente comme les déplacements massifs de populations pour cause de guerre ou de conflits. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'elle provoque une rupture profonde dans le mode de vie et d'activité des nomades, mais aussi des sédentaires. En effet, selon Sandron (1998 : 1) :

> « Dans des conditions climatiques et écologiques difficiles, les complémentarités entre les deux types de sociétés étaient une solution de flexibilité face aux aléas que pouvait subir la production alimentaire. Un équilibre s'était créé entre sociétés nomades et sociétés sédentaires qui aboutissait à un système d'échange économique efficient. L'introduction de mesures politiques visant à remettre en cause le mode de vie nomade ne peut donc se faire qu'au détriment du

système dans son ensemble et débouche sur des modifications profondes à l'intérieur des sociétés nomades ».

Dans nombre d'États, surtout après la sècheresse des années 1969-1973, le nomadisme est apparu archaïque : victime de préjugés persistants, il est associé à une image qui dérange et on s'efforce de le faire disparaître. Cette volonté se manifeste dans les discours officiels comme dans les articles de presse (Bernus, 1990). Boutrais (1984 : 227) déclare :

> « Selon une conception largement partagée, la sédentarisation des éleveurs est posée en préalable à la modernisation de l'élevage, au point que celle-ci s'y confond et, trop souvent, s'y arrête. Pourtant, les implications techniques d'un véritable développement pastoral débordent de beaucoup la simple installation des éleveurs à un endroit. Plus encore, celle-ci ne représente peut-être pas le meilleur moyen d'améliorer leurs techniques d'élevage. Les contradictions entre logique administrative et pratique d'un élevage extensif expliquent que beaucoup de sédentarisations forcées ou encadrées, certaines déjà anciennes, aient échoué ».

La présente déclaration confirme l'échec des projets de sédentarisation mis en place comme au Niger à coup de gros financement. Les projets volontaristes de sédentarisation ont, pour la plupart, débouché sur des échecs patents, en raison de la faible participation des bénéficiaires et de reconversions hasardeuses. Le savoir-faire inadéquat des nomades et leur capacité à détourner la finalité des projets sont autant d'explications avancées (Piguet, 1998).

Pour les détracteurs de la sédentarisation, le nomadisme est écologiquement viable et socialement important pour l'équilibre d'un peuple spécifique. Seignobos (2002) pense que « Les agents des services de l'élevage présentent la transhumance comme une contrainte, alors que pour les éleveurs la sédentarisation est « La contrainte ». C'est méconnaître le genre de vie engendré par la transhumance. La dévalorisation d'un mode de vie – le savoir-faire des éleveurs nomades est le plus souvent situé en marge du marché – a conduit à l'oubli d'un savoir-faire ancestral grâce auquel les éleveurs nomades parvenaient à survivre face à l'adversité des zones semi-arides. Leurs stratégies s'appuyaient sur la réserve sur pied formée par les troupeaux et la limitation des groupes humains, afin de préserver un équilibre entre l'homme, le bétail et les ressources naturelles, qui représente une lecture avant l'heure des concepts de capacité de charge et de développement durable (Piguet, 1998).

Dans les *yaere* de l'Extrême-Nord du Cameroun par exemple, on utilise une *lingua franca* entre les groupes d'éleveurs, on pratique des rencontres, des échanges. Les retours au « port » s'accompagnent de tous les débordements que cela comporte à travers les *hiirde* (soir au village, divertissements). […] On ne peut non plus nier une certaine crise de cet élevage à travers les difficultés de recruter de bons bergers (Seignobos, 2010). Dans les milieux « développementistes », on n'a jamais voulu avoir une véritable réflexion sur la transhumance puisqu'elle était appelée à disparaître. Or, Boutrais (1978 : 8) affirme qu'il n'est pas si facile de sédentariser des éleveurs nomades. Cela suppose qu'on change en même temps toutes les autres données du fait pastoral : races bovines, composition des troupeaux, type de transhumances, conduite des animaux. Cette constatation est primordiale. Elle explique les échecs de la politique de sédentarisation des nomades menée par l'administration uniquement par persuasion ou contrainte des éleveurs. Toute sédentarisation ne sera qu'illusoire tant qu'elle ne s'accompagnera pas d'un changement du stock animal. Contraindre les nomades à se sédentariser avec leur type de bétail relève d'une sorte d'illogisme en matière zootechnique.

Ainsi, Landais (1990 : 53) rapporte que « la fixation des pasteurs nomades ou transhumants, souvent présentée comme un objectif indispensable, apparaît totalement exclue à court terme. Les vétérinaires coloniaux sont unanimes à ce sujet : les pasteurs sahéliens sont "condamnés" à la mobilité ». Les raisons évoquées et constatées pour étayer ces affirmations sont liées à la disponibilité saisonnière des ressources pour la survie des animaux (Doutressoulle, 1952) :

> « Le pasteur vit sous l'étroite dépendance du milieu dont il subit les exigences vitales : le pâturage et l'eau. […] Le pâturage, condition de vie de son troupeau, est fonction de la pluie. Même après elle, il est si souvent clairsemé que l'éleveur doit constamment se déplacer. C'est là l'origine du nomadisme, de la transhumance. Il faut avoir vécu près d'eux, en fin de saison sèche, lorsque la chaleur accablante a tout desséché, lorsque le troupeau arrive à l'extrême limite de ses forces, pour comprendre combien cette pluie, ce don du ciel, est ardemment souhaitée. Aussi, les bergers, toujours aux aguets, surveillent l'horizon et, dès les premiers éclairs, signes de la tornade, partent en reconnaissance. […] Si la pluie a été abondante, le troupeau se met en route vers la région arrosée et le groupement, la fraction, la tribu, vivra sur cet emplacement jusqu'à l'épuisement du pâturage. […] Le pâturage rasé, les puits taris, il faut partir ».

Décriant les tentations autoritaires de fixation des nomades, Brémaud (1955) explicite les hypothèses suivantes :

> « La suppression des mouvements pastoraux des régions sahéliennes et sub-sahariennes par la fixation des pasteurs viderait de leur substance animale et humaine de vastes portions de territoires où, seul, un mode de vie itinérant permet une économie pastorale. Sur ces parcours, l'animal domestique, incomparable outil de transformation des maigres ressources d'un milieu aux fantaisies redoutables, ne peut survivre qu'à condition de ne pas être fixé. Vouloir réglementer les déplacements, en enfermant le pasteur dans le cadre de règles trop strictes, en lui ôtant toute possibilité d'adaptation aux conditions essentiellement variables de son milieu, serait commettre une grave erreur. […] Le désir de sédentarisation semble bien avoir, de tout temps, hanté le cerveau humain. On ne voit pas pourquoi le pasteur nomade, faisant exception à cette règle, ne nourrirait pas, lui aussi ce rêve instinctif. S'il poursuit encore son errance, c'est uniquement parce que les terres sur lesquelles le hasard des migrations l'a conduit n'offrent que d'insuffisantes ressources pour lui permettre de s'accorder le luxe d'arrêter sa course ».

Pour résoudre les problèmes de l'eau, qui est au centre, à cette époque, des discussions sur la mobilité, l'administration, à défaut de fixer les nomades, envisage de "diriger" les mouvements pastoraux par le biais du contrôle des points d'eau (Landais, 1990 : 54). Cet auteur ajoute plus loin que les colons ont également tenté d'encourager l'usage des clôtures en mettant en évidence certains avantages comme l'amélioration de la gestion des parcours, l'allégement des tâches de gardiennage, la protection des cultures contre le bétail et la diminution des inconvénients de la divagation du bétail. Mais rétorque Curasson (1954) « ce qui est possible avec les colons européens, et basé sur la propriété individuelle, est difficile ou irréaliste avec des nomades dont les terrains de parcours constituent une propriété collective ».

Malgré tous ces efforts de sédentariser les nomades ou d'encadrer leurs mouvements, le *Mémento de l'Agronome* (1974 : 1016) conclut de manière péremptoire « qu'aucune solution de portée générale n'a été trouvée. La sédentarisation de l'ensemble des troupeaux dans les zones à climat tropical où la pluviosité est inférieure à 600 mm est une utopie ». Ce qui confirme les propos de Boutrais (1994) qualifiant les mouvements des éleveurs nomades avec leurs animaux comme une migration forcée pour fuir les agressions des mouches tsé-tsé ou la dégradation des pâturages. Pour lui, « certains éleveurs partagent le sort difficile des réfugiés et des migrations pastorales relèvent de déplacements involontaires, contraints, imposés et entrepris comme ultime issue de sauvegarde d'une activité et d'une identité ». Ils sont ainsi considérés comme des réfugiés particuliers, désormais confrontés à deux types de privations : l'abandon des pâturages habituels et la perte d'une portion du cheptel. Face à ces privations, des politiques de reconstitution du cheptel ont été préconisées, mais se sont souvent heurtées à l'opposition de certains responsables sous prétexte que l'excès d'animaux et la surcharge des pâturages sont précisément responsables des problèmes de l'élevage. Dès lors, il conviendrait de déstocker des animaux et de diversifier, voire de reconvertir les activités d'une partie des pasteurs, notamment dans l'agriculture. Des opérations d'installation d'éleveurs ruinés et de reconversion dans l'agriculture irriguée ont été mises en œuvre, aussi bien en Afrique de l'Ouest que de l'Est, notamment après les grandes sècheresses. La plupart ont échoué parce

que les anciens éleveurs ont réinvesti dans le bétail dès qu'ils l'ont pu, en plaçant leurs animaux à proximité, sur des pâturages qui sont devenus surchargés.

Les éleveurs eux-mêmes seraient, selon Clanet (2003), peu intéressés par l'évolution de leur mode de vie et d'activité comme il le précise ci-dessous :

> « Les éleveurs, à différents moments de leur histoire ont su quand ils le souhaitaient, parfaitement s'intégrer dans des sultanats sédentaires ou des structures sociales occidentalisées. Dans tous les états, de faibles pourcentages de leurs ethnies atteignent aux charges importantes de l'État ou embrassent, rarement, des carrières scientifiques. Mais, pour la grande majorité d'entre eux, les sociétés modernes qu'ils fréquentent régulièrement ne les atteints pas, et ils n'imaginent pas en faire partie. Ils n'apprécient que modérément les facilités qu'elles offrent, et s'indignent des situations de misère qu'elles renferment. Ils ne conçoivent pas – et sont incapables, de vivre dans ces cités acculturées, sans liens sociaux et affectifs, au milieu de citoyens tout aussi indifférents à leur position sociale, qu'à la renommée de leur lignage ou au nombre de leurs troupeaux. Leur réticence à emprunter les transports publics est très significative à cet égard. La promiscuité qui y règne choque leur habitude à se mouvoir dans des espaces codifiés, où la place de chacun se définit par la richesse de ses élevages. Tous les codes intellectuels et les règles administratives les gênent faute d'en saisir l'utilité et la valeur. Tout aussi crispés que les habitants des pays occidentaux sur les valeurs fondamentales de leurs sociétés, peu en définitive font l'effort de s'y adapter et seules les catastrophes climatiques en obligent certains à s'en rapprocher momentanément. Il est d'ailleurs à remarquer que dès qu'ils en ont la possibilité, la plupart d'entre eux reviennent dans leur milieu. Aussi générales que soient ces considérations, elles n'ont d'autre but que de rappeler qu'il existe encore en 2003 des communautés indifférentes aux modèles de développement occidentaux, satisfaites de leur situation aussi épouvantable qu'elle paraisse ».

Si la sédentarisation constitue une opportunité pour l'individu ou un groupe d'intégrer l'économie de marché, seul un petit nombre d'entre eux peut se targuer d'une réussite économique, les autorisant à en retour d'entretenir le groupe familial et d'accumuler du cheptel. Désormais, la propriété du bétail glisse entre les mains des sédentaires et des commerçants les plus influents qui, par la même occasion, renforcent leurs réseaux de clientèle (Piguet, 1998).

À l'opposé des défenseurs de la préservation des modes de vie et des valeurs culturelles des nomades, on a des discours « modernes » tenus par les partisans d'un changement rapide, éventuellement imposé, dans le cadre d'un État indépendant.

3. Les partisans du renouvellement de la trajectoire de vie et d'activité des nomades

Au nom du progrès, on a jugé les peuples nomades « sous-développés » et qu'il fallait les sédentariser. En fait, le modèle sur lequel se construit l'État est qu'il lui faut assimiler, intégrer la mobilité, parce qu'elle dérange, perturbe son fonctionnement et sa pérennité. La plupart de gouvernements africains ont tendance à appliquer des paradigmes de développement en mettant l'accent sur les approches assimilationnistes destinées à transformer les peuples nomades en agriculteurs sédentaires. Ces gouvernements partent de l'hypothèse selon laquelle le mode de vie de ces peuples dits primitifs devait changer parce qu'il n'est plus adapté au nouvel environnement socio-économique et écologique. En fait, le nomade dérange, inquiète (Bernus, 1990). Tout se passe comme si, au-delà de l'inquiétude que peut susciter sa liberté, le nomade et son mode d'existence en apparence si austère faisaient naître chez le sédentaire un sentiment de pitié et de compassion. On estime que le nomade est pauvre, « arriéré » ou « sous-développé » et que s'il s'est engagé dans une telle vie, c'est parce qu'il n'avait pas d'autre choix. Il s'impose alors la nécessité de l'aider à se sédentariser. Son mode de vie est qualifié de fragile, car les nomades évoluent sur des espaces importants qui les mettent en conflit avec d'autres. Ainsi, Bocco (1990 : 112) relève qu'au cours des années 1950 et 1960, les théoriciens de la modernisation de l'école développementaliste ont élaboré une série de modèles pour expliquer le développement et

proposer des alternatives au mal-développement. Adoptant une approche fonctionnaliste, ils travaillent dans une perspective comparative avec une vision évolutionniste du changement social. Ainsi, la sédentarisation, étant inévitable et semble guidée par une nécessité presque téléologique : elle serait le catalyseur des différents « inputs » du changement.

Dans cette perspective, les colons vont élaborer et mettre en œuvre des politiques plus ou moins coercitives et infructueuses de sédentarisation des nomades. Dans le passé, des formes de sédentarisation touchaient des éléments âgés souvent en charge de responsabilités administratives pour le groupe et qui assuraient ainsi une sorte de point fixe (Seignobos, 2010). Mais les colons institutionnaliseront ce phénomène comme le précise Landais (1990 : 53) :

> « Le premier réflexe du pouvoir colonial, confronté à la mobilité des peuples pasteurs, transhumants ou nomades, consiste à s'interroger sur les moyens de s'assurer le contrôle politique de ces populations insaisissables. Cette mobilité constitue en effet, pour les pasteurs, un excellent moyen pour se soustraire aux premiers effets sensibles de la colonisation qui traduiront, après l'avènement bienvenu de la sécurité civile, la pression de l'appareil colonial : imposition, réquisition de bétail et de main-d'œuvre, enrôlement dans l'armée, etc. ».

En règle générale, les politiques coloniales de sédentarisation n'étaient pas coercitives, et appliquaient le plus souvent un système de primes (Stenning, 1959). C'est ainsi qu'au Nigeria, les autorités coloniales britanniques ont encouragé la création de villages sédentaires de Foulani *woodaa'be* avec, à la tête de chaque village, un chef traditionnel chargé de la collecte des impôts. Pour recruter le plus possible de transhumants Foulani, les chefs construisaient leurs villages au milieu des meilleurs pâturages ; d'où le surpâturage des terres en question et une pression excessive sur les ressources en eau. En outre, ces villages attiraient des cultivateurs non Foulani ; ce qui augmentait encore la pression sur les parcours. Les Foulani disent qu'un chef qui accepte la vie sédentaire « est comme un cheval entravé » - mais le cheval n'est-il pas symbole de prestige ? S'interroge Stenning (1959).

Les colons mettront en avant l'argument économique pour attirer les pasteurs à la sédentarisation. Ils vont ainsi tenter de démontrer aux nomades qu'un élevage sédentaire mené sur des bases rationnelles peut obtenir d'excellents résultats en zone sahélienne. La démonstration doit en être apportée par différentes stations d'élevage, notamment en matière d'élevage ovin (Landais, 1990 : 54). Le même auteur ajoute qu'après la Seconde Guerre Mondiale, les points de vue évoluent en ce qui concerne les objectifs et les méthodes de l'action coloniale. Néanmoins, la mobilité pastorale reste perçue comme un mal nécessaire, dans la mesure où elle est jugée incompatible avec tout progrès technique d'une part, avec toute politique de développement socio-économique d'autre part. Pour l'administration coloniale et postcoloniale, aucune innovation technique ne peut être introduite en milieu pastoral tant que subsiste le mode « archaïque » de production qu'est l'élevage transhumant : la sédentarisation apparaît comme la voie de passage obligée de tout progrès technique et social, la condition nécessaire et suffisante de l'amélioration du niveau de vie des pasteurs (Landais, 1990 : 55).

Au Kenya, l'administration coloniale a voulu protéger la position concurrentielle des ranchs européens et éviter la propagation des maladies. Le ralentissement de l'économie nomade va être mis en application avec le plus de rigueur. C'est ainsi qu'en 1906 les autorités coloniales interdirent aux Masaï d'acheter ou de vendre du bétail pour permettre aux Européens de vendre le leur à des prix élevés. En outre, les Masaï n'avaient pas le droit d'élever des moutons Mérinos, de peur qu'ils ne volent ceux des Européens (Jacobs, 1980). Des quarantaines furent en outre imposées aux troupeaux des tribus pour éviter la propagation de maladies, entraînant ainsi une concentration du bétail et une diminution des ventes (Little, 1987).

Niamir (1996) précise qu'il ne faut pas croire cependant que toutes les politiques coloniales ont eu des conséquences négatives. La politique de pacification, empêchant les raids et les guerres entre groupes d'éleveurs, a facilité la mobilité et permis l'accès à des territoires pastoraux qui avaient été très peu utilisés. En supprimant par exemple l'ancien Empire Bornu et les cultivateurs intransigeants des collines, l'administration coloniale du Nigeria a permis aux Foulani *woodaa'be* d'utiliser librement des pâturages qu'ils avaient jusqu'alors évités. En général, la pacification a eu pour conséquence une augmentation du cheptel, comme cela a été noté parmi les Foulani du nord-ouest du Burkina Faso.

Au Cameroun, c'est en voulant protéger les éleveurs mbororo contre les prélèvements abusifs des *laamii'be* peuls que l'administration coloniale va accélérer le regroupement et à terme leur sédentarisation. C'est la raison pour laquelle en 1910, les Allemands créent un canton mbororo autour de Lompta, qui s'étend du Mbam au Béli (Boutrais, 1978 : 33). Le même auteur ajoute plus loin que les Français vont créer une chefferie mbororo à Lompta sous le commandement de l'un d'entre eux entre 1923-1924. Des raisons économiques justifient également l'intérêt pour la sédentarisation portée par les colons (Burnham, 1991 : 85) :

> « En effet, à partir des dernières décennies du 19è siècle, un nombre croissant de groupes mbororo vinrent du Nigeria sur les hauts plateaux de l'Adamawa au Cameroun, attirés par la réputation de cette région d'élevage. L'administration coloniale française au Cameroun, avant eux les Allemands, ainsi que les dirigeants foulbés des États de l'Adamawa, qui géraient ces territoires pour les Français, se montrèrent satisfaits de la venue des Mbororo riches en bétail, prometteuse pour l'économie locale ».

Dans l'ouest du Cameroun, les Anglais se sont efforcés de sédentariser les Mbororo à Bamenda avec succès. Ils se sont dotés d'une législation pastorale et surtout, ont amélioré les pâturages, une démarche indispensable pour favoriser la stabilité des troupeaux. L'arsenal juridique mis en place contenait plusieurs lois et règlements qui n'ont pas toujours avantagé les Mbororo, contraints de respecter des règles strictes d'exploitation des pâturages. Un plan de sédentarisation et de développement de l'élevage est élaboré dès les premières années 1940 (Boutrais, 1984 : 245).

Le processus de transformation entamé pendant la période coloniale a pris son essor vers 1950 et se poursuit encore aujourd'hui. Le cheptel a augmenté, les pâturages ont régressé, et la sédentarisation s'est accélérée ainsi que l'influence des villes ; la régulation sociale traditionnelle des parcours s'est affaiblie, tandis que parallèlement, le pouvoir du gouvernement central s'est renforcé, et les écarts entre les revenus ont augmenté parmi les éleveurs, ainsi qu'entre les populations pastorales et les autres groupes (Bernus, 1990).

Les autorités coloniales, et en particulier l'administration française en Afrique de l'Ouest, avaient une nette préférence pour les populations sédentaires, et les lois qu'elles introduisaient encourageaient l'expansion des terres cultivées (Gallais, 1975). Une partie des plateaux de Kafue dans le sud de la Zambie a été expropriée par les autorités coloniales au profit des ranchs et exploitations agricoles européens. Ainsi, les tribus et sous-tribus Tonga ont été amenées à dépasser la capacité de charge de leurs terres, ou bien à avoir recours à des terres appartenant à d'autres sous-tribus, moyennant des négociations et des accords. Les Tonga ont compris que la cause première du surpâturage était la pénurie de terres (Allan et al., 1948). Les entreprises des « ranchers » européens n'ont pas toujours été couronnées de succès : en 1914, dans le nord du Nigeria, un Européen a pris possession d'une partie des pâturages les plus riches des *Woodaa'be* pour créer un ranch, mais son entreprise a échoué en 1920 (Stenning, 1959). Des sources documentaires montrent que les autorités coloniales du Kenya ont aidé les Européens à exproprier les parcours de qualité supérieure appartenant aux Masaï (Jacobs, 1980 ; Little et Brokensha, 1987). Lorsque les autorités ont remarqué le nombre important de bétails des Masaï, elles ont conçu le « Plan Swynnerton » qui comprenait des

mesures telles que la réduction obligatoire des troupeaux, la mise en valeur des terres, la commercialisation et l'établissement de ranchs (Campbell, 1981). En d'autres termes, le plan tentait de traiter les symptômes sans remédier à la cause du problème, qui d'ailleurs avait été créé par les autorités elles-mêmes.

L'institution d'impôts a souvent eu pour conséquence une mauvaise utilisation des parcours traditionnels. Par exemple, les autorités coloniales obligeaient les *Woodaa'be* du Nigeria à rester au même endroit pour faciliter la perception des impôts. Comme celle-ci durait souvent toute la saison des pluies, les pâturages étaient surexploités. Chez les *Woodaa'be*, l'évasion fiscale traduisait non seulement leur refus de payer les impôts, mais aussi d'éviter la détérioration écologique (Stenning, 1959). C'est ainsi que, par la loi de 1916 sur les droits de propriété des indigènes au Nigeria (Land and Native Rights Ordinance), toutes les terres ont été soumises à l'autorité du Gouverneur (McDowell, 1969). Ce qui marque le premier pas d'un processus d'effondrement du régime foncier traditionnel des éleveurs.

Au Kenya, les autorités coloniales ont voulu délibérément détruire la culture du peuple Masaï en interdisant l'utilisation des zones réservées aux cérémonies traditionnelles, en enseignant dans les écoles les activités agricoles et en distribuant uniquement des céréales au titre de l'aide alimentaire (alors que les Masaï ne consomment que des produits d'origine animale). Bien que les Masaï aient opposé une résistance passive, ils ont fini par accepter peu à peu les changements, car ces politiques ont été maintenues par le Gouvernement du Kenya après l'Indépendance (Jacobs, 1980).

De manière générale, les raisons évoquées par les défenseurs d'une sédentarisation des nomades sont liées à la représentation qu'ils se font du nomadisme. Dans ce sens, trois cas de figure sont souvent présentés pour justifier cette volonté de sédentarisation des pasteurs : i) sur le plan écologique, les éleveurs nomades sont considérés responsables de la dégradation des pâturages ; ii) Sur le plan économique, le nomadisme pastoral est réputé marginal et rétif à toute intégration dans un marché national ; iii) Sur le plan politique, les nomades s'intègrent mal dans le système de gestion et d'organisation politique au niveau local.

Toutes ces considérations convergent vers la présentation des avantages supposés de la sédentarisation des nomades et la réorientation des activités de ces derniers vers l'agriculture, l'élevage sédentaire et la diversification des activités (commerce, artisanat…). L'État est considéré comme l'acteur le plus apte à mettre en œuvre ce processus dans une attitude paternaliste que Helaissi (1959 : 556) rapporte en ces termes :

> « Il faut comprendre que ces nomades qui vivent en dehors des courants de la civilisation moderne, ne peuvent à l'heure actuelle, ni déterminer quels sont leurs véritables intérêts, ni chercher eux-mêmes les moyens d'atteindre un niveau social plus élevé. Il apparaît donc indispensable qu'ils laissent à leur gouvernement le soin de s'en charger pour leur plus grand profit ».

Les représentations des pasteurs nomades qui hantaient les colons, les experts et les États depuis de nombreuses décennies ont contribué à légitimer le processus de sédentarisation qui semble être une réalité irréversible aujourd'hui. En effet, les éleveurs nomades sont confrontés depuis plus de trois décennies à des contraintes qui pèsent sur leur cadre de vie et d'activité. À l'insécurité foncière, climatique et fiscale affectant la préservation des espaces de pâturage et des pistes à bétail et favorisant une agriculture minière ou extensive, s'est ajoutée l'insécurité physique avec les prises d'otage et les fortes rançons exigées aux nomades. Ces derniers tentent tant bien que mal de s'adapter et/ou d'atténuer de telles contraintes depuis en sédentarisant leur habitat et les activités de production agricole et laitière. Ils adaptent leur système d'élevage en maintenant la pratique de la transhumance, mais en la modifiant. Les principaux avantages de la fixation de l'habitat et d'une partie des activités des éleveurs sont d'ordre économique et social. La sédentarisation de l'habitat amène

les pouvoirs publics à reconnaître officiellement les campements des éleveurs constitués d'habitations « en dur » en leur attribuant le statut officiel de village. Ce qui permet à ces populations de revendiquer des infrastructures sociales ou de s'organiser pour les bâtir et les faire fonctionner (école, dispensaire, forage…). Ces populations acquièrent surtout des droits fonciers sur des espaces agricoles et pastoraux.

4. Les phases de sédentarisation des éleveurs nomades

La présente théorie s'appuie sur mes travaux depuis de longues années sur les éleveurs nomades au Nord, dans l'Adamaoua et à l'Est du Cameroun, au Sud du Tchad et à l'Ouest de la RCA, mais aussi sur les nombreuses publications sur la question ayant permis de dégager cinq phases conduisant à la sédentarisation plus ou moins définitive : i) la phase du mimétisme et de snobisme et rejet du mode de vie nomade ; ii) la phase de fixation timide, sommaire et précaire en milieu rural ; iii) la phase de fixation durable en milieu rural et de diversification ; iv) la phase de sédentarisation et d'intégration dans le système urbain ; v) la phase d'organisation et de promotion collective des intérêts des nomades.

4. 1. La phase de mimétisme et de snobisme et le rejet du mode de vie nomade

Les éleveurs nomades se fréquentent assidûment dans les marchés, les mosquées, les fêtes (baptêmes, fin de Ramadan, Tabaski) ou des obsèques. Ces occasions leur permettent d'observer et d'apprécier les modes de vie des premiers sédentaires susceptibles de les inspirer. Même si la paupérisation peut en être une des raisons, c'est une phase de sédentarisation volontaire sans aucune contrainte sociale ou individuelle. Ce sont pour la plupart de jeunes éleveurs dont l'âge se situe entre 26 et 35 ans qui commencent à être fascinés par les « lumières de la ville » et fréquentent de manière régulière les marchés hebdomadaires environnants. Avec le contact des villages, des villes et des marchés, ces éleveurs nomades commencent à « s'émanciper ». Jeunes et moins jeunes deviennent dans les villages ou les villes la cible des prostituées parce qu'ils sont perçus comme « de bons payeurs » et « facilement malléables ». Ces éleveurs fréquentent également les restaurants où ils aiment manger « du riz à la sauce tomate ».

De plus, l'image de l'activité pastorale, la représentation dans la société actuelle du métier de berger et des modes de vie mobile, les valeurs qui lui sont associées, sont des facteurs qui déterminent la motivation des jeunes à pérenniser les savoirs pastoraux par la conduite et l'entretien du troupeau. Ce qui met à mal la transmission des pratiques entre les générations à cause du fait que la nouvelle génération d'éleveurs notamment celle des fils est moins intéressée par la conduite du troupeau que la génération précédente. En effet, au fur et à mesure que s'accentuent les contraintes liées à la garde du troupeau et que les éleveurs nomades se fixent, la possession de bovins commence à perdre sa valeur sociale auprès des jeunes. Selon la plupart des jeunes éleveurs nomades, posséder des bœufs aujourd'hui n'a plus la même valeur qu'auparavant : « *marral na'i nafataa fahin. Sungurla duudi : a daanata booddum, a nyaamataa huunde booddum, a boornataa booddum, a don somi tum tum* »[2]. Auparavant, pense une bonne franche de ces jeunes éleveurs, personne n'avait de la considération pour ceux qui ne possédaient pas d'animaux. Aujourd'hui, les jeunes n'y attachent plus d'importance. La tendance est d'avoir un nombre limité de bœufs (maximum 20 à 30 têtes), recruter un berger et pratiquer d'autres activités comme le commerce, la conduite d'une moto taxi ou d'une voiture. Pour ces jeunes gens, « *To a aandi goddo haa berni, to a don borna booddum, a mari valer ha wuro, be guidi haala maa jamum* »[3]. La

[2] Posséder des bœufs ne sert plus à rien. Il y a trop de travail : tu ne dors pas bien, tu ne manges rien de bon, tu ne t'habilles pas bien, tu es fatigué tous les jours.

[3] Si tu connais la ville, si tu t'habilles bien et que tu as des contacts, tu as de la valeur au village et tu es sollicité pour des appuis, des conseils et des éclairages divers.

plupart des éleveurs nomades sont conscients que la transhumance de grands troupeaux sur de longues distances va s'arrêter et que la possession de grands troupeaux apporte plus de problèmes que de bien-être à cause de la convoitise. Étant attirés par le mode de vie et d'activité sédentaire et convaincus du bien-être que cela procure, les éleveurs entament une phase de fixation timide d'abord en milieu rural.

4. 2. La phase de fixation timide, sommaire et précaire en milieu rural

Selon la durée du séjour des éleveurs, leur désir de se fixer et leurs moyens, l'habitat évolue de la case sommaire en branchage et pailles vers la case en terre avec un toit de chaume. À la sortie ou à la périphérie des territoires sont construites des cases sommaires circulaires faites d'arceaux de branchage couverts de nattes ou de la paille. Ces huttes appartiennent aux derniers arrivants ou à ceux de passage dans le territoire de fixation des premiers éleveurs. À l'installation de chaque nouvel éleveur, l'espace qui lui est alloué est d'abord un champ sur lequel il pourra cultiver. Il y installe une case sommaire au milieu de la parcelle et ses animaux sont parqués autour de cette concession sommaire. En fait, l'éleveur cherche d'abord à se convaincre qu'il peut définitivement s'installer. Dans la plupart du temps, cette période d'observation dure deux à trois ans. Lors de ses déplacements avec ses animaux dans les différentes zones de transhumance au cours de l'année, il observe le pâturage, l'eau et prend également le temps pour observer ses relations avec les autres éleveurs ou les agro-éleveurs de la zone. Il va dans les différents marchés pour sonder les prix des animaux, des céréales, des produits vétérinaires... Il y rencontre également d'autres éleveurs qui sont installés ailleurs et qui lui parlent de leurs conditions de vie et d'exercice de leurs activités. Toutes ces données lui permettent donc de décider s'il va rester ou continuer son chemin. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il décide de faire évoluer son habitat notamment en construisant une case en briques ou en terre.

La construction de cases rondes ou carrées avec des toits coniques faits de pailles constitue une étape importante dans le choix et de désir de l'éleveur de se fixer. Les modèles de cases construites sont largement empruntés aux agriculteurs des villages voisins. Cet emprunt n'est pas un choix délibéré, mais s'explique simplement par le savoir-faire habituel des manœuvres sollicités pour la construction des cases. De plus, les femmes des éleveurs ne jouent plus aucun rôle dans la construction des cases comme lors des transhumances ni les éleveurs eux-mêmes d'ailleurs. En se sédentarisant, les éleveurs et leurs femmes échappent à de nombreux travaux qu'ils font faire par des paysans pauvres en quête d'argent au cours de l'année. Ce transfert d'argent est un élément très important du processus de sédentarisation qui prend progressivement corps avec la durabilité de l'habitat et la diversification des activités.

4. 3. La phase de fixation durable en milieu rural et de diversification

La décision définitive de fixation étant prise, les éleveurs ne dorment plus dans des huttes (tentes) de paille ou de plastique qu'ils démontent au fur et à mesure de leur déplacement comme de coutume durant la transhumance. La majorité des chefs d'exploitation et leurs familles (sauf les fils qui acceptent d'être bergers) restent toute l'année dans les territoires d'attache. C'est sans doute pour cette raison et grâce à ce sentiment de sécurité foncière qu'ils ont commencé à construire des cases en briques et en toit de chaume. « *Nous sommes fatigués de marcher, de voir mourir les femmes et les enfants de maladies et de morsures de serpent à cause du manque de soins d'urgence* », affirme un vieux nomade. « *Nous sommes également fatigués de trimbaler derrière nous nos vieux parents qui ne peuvent plus nous aider à conduire les animaux* » renchérit un autre éleveur plus jeune, car ajoute-t-il, « *celui qui travaille a besoin aussi de se reposer et le lieu de repos par excellence*

est l'habitat »[4]. Les éleveurs les plus âgés affirment s'être sédentarisés parce qu'ils sont fatigués de marcher. En général, ces éleveurs ont des bergers ou des enfants qui s'occupent des animaux.

4. 3. 1. L'évolution de l'habitat

Alors que l'habitat n'avait que peu de place dans le mode de vie traditionnel des éleveurs nomades, la salubrité, le confort, la construction en dur tendent à s'imposer parmi les normes de construction lorsqu'ils se sédentarisent. Aujourd'hui, en l'absence de déplacement de toute sa famille, l'éleveur construit un habitat qui n'est plus marqué par sa précarité, son souci exclusif de l'immédiat. De nombreux éleveurs commencent à construire des maisons définitives, résistantes et confortables. Cette évolution amène une sorte de remodelage des formes et de la « substance » qui constitue la nature de l'habitat. C'est ainsi que les cases sont faites soit en terre pétrie, soit en briques. Aux formes rondes ont également succédé les formes rectangulaires avec des toits en tôle ondulée. La concession est organisée selon la taille de la famille. Les familles monogames se contentent le plus souvent de deux constructions, une pour l'homme l'autre pour sa femme, jouant tous les rôles : protection des effets personnels et des personnes, mais aussi des réserves comme les récoltes, les semences, les provisions... Si la famille est polygame, la case de la première femme est construite à droite tandis que celle de la deuxième se trouve à gauche. Les enfants dorment avec leurs parents : les filles avec leur mère et les garçons avec leur père. Les plus jeunes (*sukaabe*) ont leur case auprès de l'enclos à bétail (*walde na'i*) afin d'avoir l'œil sur les animaux. C'est d'ailleurs pour cette raison que ceux qui gardent leurs animaux non loin de la maison ne ferment pas la porte la nuit. Pour ceux dont la sédentarisation est récente, il faut prendre du temps pour s'habituer à dormir la porte fermée comme l'illustrent ces propos d'un éleveur : « *je ne peux pas dormir lorsque la porte est fermée. J'étouffe et j'ai l'impression que je ne suis pas en sécurité, je me sens en prison, car le nomade est un homme de la nature et de la liberté* ». Contrairement aux éleveurs anciennement installés et dont la proximité avec les animaux n'est plus courante, ceux nouvellement installés ne construisent pas de clôtures autour de la concession (*saare*).

La construction d'une concession en briques est un point d'attache définitif, un support de spiritualité, un lieu de convivialité, mais aussi un repère. Les éleveurs affirment en effet qu'avant de se sédentariser ils ne se rencontraient que par hasard lors des transhumances et se séparaient sans espoir de se revoir dans un proche avenir. Les lieux de rencontres étaient également les marchés où chacun venait vendre ses animaux ou faire des achats. Aujourd'hui, ils peuvent se rendre visite lors des moments de joie comme les mariages, les *inderi* (baptême des enfants), les *hirde* (soirée au village), mais aussi pendant les moments de malheurs (décès d'un membre de la famille, vol d'animaux, ennuis avec les autorités traditionnelles et/ou administratives).

La construction des cases en briques de terre est également perçue comme un signe de développement. Certains éleveurs ont d'ailleurs commencé à acheter des terrains et des concessions qu'ils mettent en location dans les villages situés au bord des routes. Les éleveurs ont également le souci de l'esthétique à l'intérieur comme à l'extérieur de la case. Les équipements ou le décor sont largement empruntés aux Foulbés des villes. Les équipements sont la plupart du temps acquis lors des mariages.

La cour des concessions est réservée aux femmes et aux plus jeunes enfants. C'est là qu'ils mangent, font la sieste, se livrent aux menus travaux ménagers. Les hommes quant à eux passent la journée à l'ombre des arbres près de la mosquée. C'est là où tous les matins, les éleveurs se regroupent pour partager le repas matinal avant que chacun ne vaque à ses occupations (visite des champs, garde du troupeau, fréquentation des marchés, visites

[4] Focus group avec des éleveurs dans le village de Djefatou le 25 février 2020

diverses...). Les autres membres du groupe demeurent sous l'arbre près de la mosquée toute la journée. C'est aussi près de la mosquée que se tiennent les réunions convoquées par les autorités administratives ou traditionnelles, par des organismes ou projets de recherche-développement. C'est également sous ces arbres que se célèbrent les différentes fêtes comme les baptêmes, mais aussi la résolution des conflits, les concertations pour des actions communes...

4. 3. 2. L'acquisition des moyens modernes de déplacement

L'acquisition des moyens de déplacement modernes (vélos, motos, voitures) est aussi un autre moyen pour les éleveurs d'accéder au bien-être. Les déplacements sur de courtes distances à l'intérieur des territoires ou à destination des villages voisins se font à pied ou à bicyclette. Les prêts de moyens de transport (vélos et motos) sont fréquents entre les éleveurs pour les déplacements. Ceux qui savent conduire louent également des motos auprès des agriculteurs des villages voisins pour faire leurs courses. Ces moyens sont utilisés de plus en plus pour la recherche des pâturages avant d'aller en transhumance ou avant de prendre la décision d'aller faire paître les animaux le matin.

La visite des lieux de transhumance se fait également plus rapidement grâce aux vélos et surtout aux motocyclettes dont les prix ont baissé avec l'abondante offre chinoise. Cependant, l'éleveur ne confisque pas l'information ; il la communique aux autres membres du lignage ou de son territoire qui peuvent également obtenir ces renseignements des voyageurs qu'ils rencontrent, mais aussi d'autres éleveurs.

4. 3. 3. La modernisation de l'habillement, des effets personnels

La plupart des éleveurs jeunes ou vieux ne s'habillent plus en habits bas de gamme très colorés ni avec de modèles simples comme auparavant. Ils recherchent des tissus de qualité, de nouveaux modèles de couture, et achètent aussi des chemises, tricots, maillots à la mode dans les boutiques.

Avant leur sédentarisation, les effets personnels des éleveurs nomades se résumaient au strict minimum autant pour les hommes que pour les femmes. Aujourd'hui, avec la construction d'habitats permanents, les éleveurs commencent à « s'équiper » comme les citadins ou certains agriculteurs aisés. Dans la maison des hommes, nous trouvons un lit en bambou ou en planches blanches avec un matelas en coton, des valises, des pendules, des chaises, des tables, des nattes, radios… Les cases des femmes sont un peu plus garnies que celles des hommes. Nous y retrouvons en plus des meubles suscités, des armoires garnies d'assiettes acquises pour la plupart lors du mariage, de grandes cuvettes et bassines, des marmites... La nourriture est préparée dans une cuisine construite ou simplement dans la cour ou à l'ombre d'un hangar pour les éleveurs nouvellement établis.

Le téléphone portable a fait son entrée dans le mode d'accès à l'information et la communication des éleveurs avec leurs prix abordables. Leur usage a permis de diminuer considérablement le coût des transports et permis un gain de temps à la fois pour les bergers et pour les propriétaires de bétail. Ces derniers, vivant en ville, achètent des téléphones portables à leurs bergers ou à ceux qui ont la charge de leurs troupeaux. Ce qui évite aux deux parties les déplacements sur les lieux de pâturage ou en ville pour se concerter. Les bergers utilisent ces moyens pour se renseigner sur l'état des pâturages éloignés, et informer leurs patrons sur les lieux où se trouvent les animaux, sur la santé des animaux, les périodes et coûts des vaccinations, leurs besoins, les litiges suite à d'éventuels dégâts occasionnés par le troupeau et les amendes à payer, les prix des animaux pour ceux qui veulent en vendre ou en acheter... Avec ces moyens modernes de communication, les bergers se sentent plus rassurés lorsqu'ils vont en transhumance, car ils sont en contact permanent avec leur famille et leur employeur.

4. 3. 4. La consolidation des relations d'échanges et de complémentarité

La fixation des éleveurs auprès des agriculteurs a également permis la consolidation des relations d'échanges et de complémentarité. Les échanges étaient autrefois limités au troc entre produits d'élevage et produits vivriers, ou à la contrepartie entre fumure organique des champs et consommation fourragère de la vaine pâture. Ils se diversifient désormais ; au troc ont succédé les échanges commerciaux de produits alimentaires (mil, maïs, viande, lait...) et autres services (accès à la main-d'œuvre salariée, location et/ou échanges de traction animale et de bœufs de trait, accès moulins, achat produits manufacturés, emprunts et location moto, pousse pousse, commissions diverses, accès à l'information). Les agriculteurs et les éleveurs se côtoient également lors des divertissements, s'invitent mutuellement et s'assistent lors des fêtes (mariages, baptêmes, Tabaski...), des deuils. Ils fréquentent également les mêmes mosquées lors de la prière du vendredi (*jumbaare*).

Les confiages se sont également multipliés en faveur des agriculteurs voisins. Après la saison agricole (octobre), l'éleveur reçoit des bovins de trait en confiage qui appartiennent à des cultivateurs des villages voisins dont les enfants sont scolarisés et qui ne peuvent, de ce fait, garder les bovins de trait. En contrepartie, ces cultivateurs labourent les champs des éleveurs sédentarisés pendant la saison agricole ou paient une certaine somme pour le service rendu.

4. 3. 5. La pratique d'une petite agriculture de subsistance

La mobilité des troupeaux sur le territoire est facilitée par le regroupement des parcelles de culture en blocs aux abords des habitations et par le maintien de pistes à bétail pour sortir du territoire d'attache (départ en transhumance ou pâturage sur les parcours proches). La coordination harmonieuse des deux activités de production - agriculture et élevage - au sein du territoire d'attache est favorisée par la forte cohésion sociale entre les éleveurs.

À la périphérie immédiate des concessions, les femmes cultivent des légumes et condiments (oseille, gombo, piment...) dans une première auréole de quelques mètres de large. Mais dans la plupart des cas, les environs immédiats des concessions sont constitués de champs de maïs. Malgré la grande tendance à la monoculture du maïs, quelques éleveurs pratiquent la culture de sorgho *mbayeeri* à la périphérie du territoire en association ou non avec de l'arachide.

Pendant toute la saison des pluies, l'espace agricole est dévolu aux cultures. Du fait de la présence des animaux dans le territoire et à proximité des habitations la nuit en début de saison des pluies jusqu'en mi-juillet, la mise en culture des champs se fait de façon ordonnée. En effet, les parcelles autour des concessions sont les premières à être semées. Pendant ce temps, les parcelles périphériques continuent à être fumées, car les animaux ne sont pas encore partis en transhumance. À la fin de la fumure, les semis sont mis en place après un labour à la charrue. Les animaux partent en transhumance et pour ceux qui restent dans le territoire, le parc de nuit est déplacé dans l'espace de pâturage.

Pendant toute la saison sèche, le territoire appartient aux animaux. C'est la période de la vaine pâture (*nyayle*). Les bovins et les ovins sont gardés par les bergers qui les font paître dans toute l'étendue du territoire. Pendant cette période de l'année, il n'y a aucune restriction sur la gestion du territoire du village. Aucune culture de contre saison n'est en effet pratiquée. Les caprins quant à eux sont attachés au piquet dans des grillages à cause des chiens des villages voisins. Ils sont nourris avec des résidus de récolte pendant la saison sèche, à l'herbe verte et aux fourrages arborés pendant la saison des pluies.

Les parcelles des éleveurs sont de forme quelconque contrairement aux champs des agriculteurs des villages voisins où la SODECOTON[5] a imposé des formes quadrangulaires ou rectangulaires.

Il existe des interdépendances entre les deux activités agriculture et élevage et les deux catégories d'acteurs - les agriculteurs et les éleveurs. Ces relations passent par de nombreux échanges commerciaux (vente de produits alimentaires : mil, maïs, viande, taurillons dressés pour le labour…), et des échanges professionnels (gardiennage des animaux, mains-d'œuvre salariées pour les champs, prêt de matériel agricole et prêt d'animaux de trait …). Le passage des animaux dans les champs après la récolte est aussi un exemple de coopération entre éleveurs et agriculteurs. Les premiers utilisent les résidus de récolte (pailles, tiges et rafles de céréales, ainsi que les fanes de légumineuses : arachide, niébé) pour nourrir le bétail, et cela permet dans le même temps de fertiliser la terre pour la prochaine saison agricole dans la mesure où les troupeaux y déposent leurs déjections. Par ailleurs, la proximité des agriculteurs facilite l'accès des éleveurs aux intrants agricoles (engrais, urée, insecticides, herbicides...).

4. 4. La phase de sédentarisation et d'intégration dans le système urbain

À travers la sédentarisation, les éleveurs s'intègrent dans le système urbain en captant la rente liée aux confiages d'animaux, mais aussi en jouant les intermédiaires sur les marchés de bovins et d'ovins pour les grands éleveurs.

4. 4. 1. Le captage de la rente liée aux confiages d'animaux

La plupart des éleveurs nomades sédentarisés ont en confiage un nombre important de têtes de bétail des citadins et d'hommes d'affaires des grandes agglomérations. Dans le cas du Nord Cameroun, ces derniers payent 10.000 FCFA pour 50 bovins confiés par mois. L'éleveur donne 5.000 ou 7.000 FCFA au berger par mois et garde le reste. Il peut ensuite disperser ses propres animaux parmi ceux des citadins et ne paie donc rien pour leur conduite. Cette activité de confiage permet à l'éleveur d'engranger un bénéfice moyen annuel de 100.000 à 120.000 FCFA.

Par ailleurs, les éleveurs peuvent tirer des revenus sur l'achat du sel ou du tourteau, les frais de vaccination à travers le confiage. Non seulement ils en profitent pour complémenter et vacciner gratuitement leurs animaux, mais aussi peuvent acheter moins de compléments et de vaccins que prévu avec l'argent que les gros éleveurs citadins leur envoient lors de la transhumance. À ce niveau, ils peuvent faire des économies de 200.000 à 250.000 FCFA par an.

4. 4. 2. Les intermédiations sur les marchés de bovins et d'ovins pour les grands éleveurs

La bonne connaissance des bovins par les éleveurs est un atout qu'ils utilisent sur les marchés pour acheter ou vendre pour les autres. Cette activité d'intermédiation s'est développée auprès des éleveurs sédentarisés dans les grandes agglomérations où il existe des marchés à bétail à proximité. En effet, pendant les périodes dites « favorables », ces intermédiaires (*palka'en*) reçoivent de l'argent des mains d'hommes d'affaires, de fonctionnaires ou d'agriculteurs pour l'achat d'animaux. Selon les prix du moment et de leur capacité de négociation, ils peuvent ainsi dégager un bénéfice sur l'argent reçu allant de 10.000 voire 20.000 FCFA par achat négocié. Certains se postent tout simplement à l'entrée du marché, interceptent tout individu désirant vendre sa vache, discutent le prix avec lui puis l'amènent à l'intérieur du marché et marchandent avec le client. À la vente de l'animal, le surplus obtenu sur le prix discuté avec le propriétaire appartient à l'intermédiaire. Les bénéfices obtenus de cette activité sont importants pour les éleveurs de l'ordre de 2.650.000

[5] Société de Développement de Coton du Cameroun

FCFA/an dans le marché de Ngong au Nord-Cameroun. Les jeunes éleveurs s'intéressent plus à l'intermédiation pour l'achat des ovins en période de Tabaski ou de la fin du Ramadan. Ils gagnent en moyenne 154.000 FCFA/an par personne.

4. 5. La phase d'organisation et de promotion collective

La sédentarisation des éleveurs dans des villages plus ou moins proches les uns des autres aurait pu être l'occasion de favoriser leur organisation en vue de promouvoir leurs intérêts. Les Groupements d'Initiatives Communes et les Coopératives ne sont pas fonctionnels et sont peu nombreux, même si la demande dans ce sens est réelle. Dans quelques villages, il existe des associations d'agro-éleveurs ayant pour objectif de promouvoir l'entraide et la solidarité entre les membres, mais aussi l'accès au crédit et financement venant des projets et programmes de développement et organismes de micro-finance. Malgré leur bonne volonté, les diverses associations qui œuvrent dans l'accompagnement des éleveurs nomades manquent de soutiens institutionnels et de capital social pour peser sur les débats en cours et les décisions concernant l'avenir de l'élevage. Les éleveurs sont encore individualistes et manquent d'esprit associatif pour garantir ensemble la préservation de leurs espaces d'activité. Cela est dû à leur marginalisation et isolement sociopolitique d'une part et à la persistance marquée de leurs valeurs culturelles d'autre part.

Par ailleurs, les rivalités entre campements[6] et l'effritement des logiques traditionnelles de prise de décision collective ne permettent pas la cohésion entre les différentes communautés d'éleveurs. Il n'existe donc pas une cohésion interne au sein des lignages. Les nombreuses réunions de sensibilisation ont sans doute contribué à accélérer la prise de conscience collective et permis quelques actions concrètes qui ont rendu d'indiscutables services aux éleveurs. Cependant, il ne s'en est résulté au final que des opérations encore timides malgré les appuis d'organisations nationales à l'instar de l'Association pour le Développement Social et Culturel des Mbororo (MBUSCODA) et sous-régionales comme l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS).

Il paraît impératif de renforcer les capacités de création de liens et d'intégration des éleveurs nomades dans un réseau social afin qu'ils prennent davantage conscience de leur propre rôle face aux pressions et épreuves qu'ils doivent affronter. Ces organisations pastorales de développement doivent pouvoir renforcer les rapports internes entre les éleveurs et créer des relations avec d'autres populations pastorales. Ces efforts conjugués permettront d'aider à l'apprentissage de nouvelles formes de rapports sociaux. Ainsi sera-t-il possible de mieux influer sur les stratégies de l'État, des structures sous-régionales, des ONG pour le devenir de ces sociétés nomades dont la survie dépend de la politique appliquée à leur activité principale qu'est l'élevage.

Conclusion

La sédentarisation est la manifestation du désir d'acquérir des droits fonciers sur les espaces agricoles et pastoraux, diversifier leurs sources de revenus, aspirer au bien-être, bénéficier des actions de développement. La fixation des éleveurs leur a permis de sécuriser leur espace de vie et certaines de leurs activités : les productions animales et végétales, l'embouche. Les éleveurs nomades aspirent aujourd'hui à une nouvelle forme de vie et de bien-être avec la proximité d'une main d'œuvre peu onéreuse - les agriculteurs pauvres en quête d'un travail rémunéré - à qui ils confient des tâches ingrates comme la construction de leurs maisons, l'entretien de leurs parcelles de maïs et même la garde du troupeau.

[6] Pour des réunions ou une action de développement, il est toujours difficile de trouver un consensus. Le choix d'un campement pour une action est rejeté par les autres parce qu'ils ont le sentiment de faire allégeance à l'autre communauté. Ils refusent même souvent d'envoyer leurs enfants dans une école construite dans une communauté voisine.

La proximité de la ville est un atout important dans ce sens qu'elle permet aux nomades de se rapprocher des lieux d'échange et diversifier les sources de revenus, surtout pour ceux qui sont établis depuis un certain temps et qui ont su créer des rapports étroits avec les citadins et hommes d'affaires. Ils aspirent également à une nouvelle forme de vie et de bien-être en construisant des maisons en dur et en les équipant selon les normes urbaines avec des lits, des nattes, des assiettes et des ornements divers. Ils commencent également à se doter de moyens de déplacement (motos, voitures, vélos) et de communication modernes (radios, téléviseurs, téléphones). De même, leurs habillements sont passés des habits bas de gamme très colorés avec des coutures simples et grossières à des tissus de qualité, de nouveaux modèles de couture, des chemises, tricots, maillots à la mode.

Même si les avis divergent sur l'évolution des modes de vie et d'élevage des éleveurs nomades, la réalité de leur sédentarisation est irréversible. L'enjeu actuel réside au niveau de la continuité d'une pratique d'élevage qui, sous la pression écologique et climatique, est menacée de disparition. Les modes de fonctionnement et de gestion de l'élevage extensif sont remis en cause par la crise des ressources naturelles et des territoires pastoraux. Cette évolution amène les éleveurs nomades à adopter des innovations pour s'adapter à la dynamique en cours et s'intégrer dans le système dominant. Bien que les éleveurs aient pris conscience de la nécessité et du profit qu'ils pourraient tirer en s'intégrant dans une économie marchande à travers la vente des bovins, des ovins et des produits laitiers, ils manquent encore des stratégies d'amélioration de leurs performances économiques. Cela passe par une meilleure conduite technique des animaux, des connaissances et compétences complémentaires en matière de gestion, l'accès à l'information sur les marchés, la capacité de négociation, d'organisation et de gestion technico-économique pour faire face aux autres acteurs des filières qui les intéressent…). En s'organisant, les éleveurs nomades pourraient mieux contribuer à la fois à des activités d'appui à la production et de défense des droits de ses membres. Ils pourraient également peser sur les pouvoirs publics afin qu'ils prennent en compte leurs desiderata, leurs problèmes et leurs aspirations. Il est également impératif pour l'État d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux ressources alimentaires pour le bétail. Un accompagnement dans l'incitation à la production de la biomasse végétale pourrait assurer l'alimentation et la complémentation du bétail afin de mieux tirer profit de l'embouche et du lait. Cela pourrait ainsi garantir un revenu substantiel pour les éleveurs nomades et assurer l'approvisionnement en viande et en lait pour une population urbaine en pleine croissance.

Bibliographie

Ahmed, S. 1995. *Le sang et le sol : Les implications socioculturelles de la sédentarisation : Cas des nomades Ayt Merghad (Maroc),* Thèse de Doctorat nouveau régime en anthropologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 362p.

Allan, W., Gluckman, M., Peters, D. U., et Trapnellet, C. G. 1948. *Land holding and land usage among the plateau Tonga of Mazabuka District: a reconnaissance survey*. Oxford University Press, Cape Town, 94p.

Arditi, C. 2003. « La paupérisation des éleveurs peuls de RCA », in Duteurtre, G., et Faye, B. (Eds), Actes de l'atelier CIRAD, *Élevage et pauvreté*, 11-12 septembre 2003, Montpellier (France).

Bernus, E. 1990. « Pasteurs africains : du mythe éternel aux réalités présentes », *Cahiers des Sciences Humaines*, 26 (7-2), p. 267-280.

Bocco, R. 1990. La sédentarisation des pasteurs nomades : les experts internationaux face à la question bédouine dans le Moyen-Orient arabe (1950-1970), in Bernus, E. et Pouillon, F. (Eds), *Sociétés pastorales et développement*, Cahiers des Sciences Humaines, vol. 26, n°1-2, ORSTOM, Paris, p. 97-117.

Boutrais, J. 1978. *Deux études de l'élevage en zone tropicale humide*, ORSTOM, Paris, 198p.

Boutrais, J. 1984. « Systèmes agraires en mouvement », in Blanc-Pamard, C., Bonnemaison, A. et Boutrais, J. (Eds), *Le développement rural en question, paysages, espaces ruraux, systèmes agraires (Maghreb, Afrique noire, Mélanésie)*, Paris, ORSTOM, Mémoires, n°106, 505p.

Boutrais, J. 1994. « Pour une nouvelle cartographie des peuls », *Cahiers d'Études africaines*, vol 34, n°1-3, p. 137-146.

Burnham, Ph. 1991. « L'ethnie, la religion et l'État : le rôle des Peuls dans la vie politique et sociale du Nord-Cameroun », *Journal des africanistes*, vol. 61, n°61-1, p. 73-102.

Clanet, J.-C. 2003. « Des éleveurs pauvres globalement, mais riches localement », in Duteurtre, G., et Faye, B. (Eds), Actes de l'atelier CIRAD, *Élevage et pauvreté*, 11-12 septembre 2003, Montpellier (France).

Djamen Nana, P. 2008. *Territoire, filière et temps : modalités et enjeux de l'insertion marchande des systèmes d'élevage bovins au Nord-Cameroun*, Thèse de Doctorat/Ph.D, AgroParisTech-Université de Dschang, 295p.

Dongmo A L., Vall E., Dugue P., Kossoumna Liba'a N., Bechir A B., Lossouarn J. 2009. « Le territoire d'élevage : diversité, complexité et gestion durable en Afrique soudano-sahélienne : cas du Nord-Cameroun, Ouest Burkina Faso, Mali-Sud et Sud-Tchad », in *Actes du colloque Savanes africaines en développement : innover pour durer*. 21-24 avril 2009, Garoua, Cameroun. CIRAD, Montpellier, France.

Doutressoulle, G. 1952. *L'élevage au Soudan français*, Imbert, Alger, 383p.

Dugue P., Kossoumna Liba'a N., Dongmo A-L., Oumarou B. 2011. « Territoires d'éleveurs, Terroirs villageois d'agriculteurs : évolutions des complémentarités et des concurrences. Le cas de la zone des savanes du Nord du Cameroun », in *Acte des Journées de géographie tropicale. Les territorialités rurales des Sud en question*. Toulouse, France, 16-19 mars 2011.

Dumont, R. 1962. *L'Afrique noire est mal partie*. Paris : Seuil, 287 p.

Faye, B. 2006. « Les pasteurs sont des éleveurs "contemplatifs", in Courade, G. (dir.), *L'Afrique des idées reçues*. Paris, Belin, collection « Mappemonde », 399 p.

Gallais, J. 1975. *Pasteurs et paysans du Gourma : la condition sahélienne*, CEGET/CNRS, Paris, 239p.

Helaïssi, A. S. 1959. « Les bédouins et la vie tribale en Arabie Séoudite », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, XI (4), p. 554-560.

Jacobs, A. H. 1980. « Pastoral Maasai and tropical rural development », in Bates, R. H. et Lofchie, M. F. (Eds.). *Agricultural development in Africa: issues of public policy*, New York, Praeger, p. 275-300.

Kossoumna Liba'a, N. 2008. *De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Mbororo au Nord du Cameroun*, Thèse de Doctorat en géographie et aménagement de l'espace, Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, 329 p.

Kossoumna Liba'a, N. 2012. « Sédentarisation des éleveurs transhumants dans le Nord du Cameroun : évolution des conflits ruraux et de leurs modes de résolutions ». *African Population Studies* [APS], Vol 26, I (April 2012).

Kossoumna Liba'a, N. 2012. *Les éleveurs mbororo du Nord-Cameroun. Une vie et un élevage en mutation*, Editions L'Harmattan, 270 p.

Kossoumna Liba'a, N. 2016. « Prises d'otages et évolution des modes de vie et d'activités des éleveurs mbororo au Nord-Cameroun », *Kaliao*, Revue pluridisciplinaire de l'École Normale Supérieure de Maroua, Série Lettres et Sciences humaines, Volume 7, Numéro 14, Juin 2015, p. 7-26.

Kossoumna Liba'a, N. 2016. « Stratégies endogènes d'adaptation des éleveurs mbororo du Nord-Cameroun face aux crises climatiques actuelles », in Gonne B., et Bring (Eds),

Climat et ruralité en zones soudaniennes et sahéliennes du Cameroun et du Tchad (Afrique centrale), CLE, Yaoundé, p. 191-216.

Kossoumna Liba'a, N. 2017. « Enquêter en situation d'insécurité. Faire du terrain en milieu pastoral peul Mbororo (Nord-Cameroun) », [en ligne] *Cahiers Tchadiens des Sciences Humaines*, Varia N°1|2017, disponible sur http://catchas.mmhs.univ-aix.fr.

Kossoumna Liba'a, N., Dugue P., Torquebiau E. 2011. « Éleveurs et agriculteurs du nord du Cameroun face à la violence et aux insécurités : entre adaptation et impuissance ». *Cahiers de Géographie du Québec* Vol. 55, N° 155, septembre 2011, Département de géographie, Université Laval, Québec, G1K 7P4. P. 175-195.

Kossoumna Liba'a, N., Dugue, P., 2017. « Sédentarisation et diversification des activités économiques chez les éleveurs mbororo au Nord-Cameroun », *Rhumsiki*, Revue Scientifique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Maroua, n°4, 1er semestre 2017, p. 173-188.

Kossoumna Liba'a, N., Dugue, P., et Torquebiau, E. 2010. « Sédentarisation des éleveurs mbororo et évolution de leurs systèmes de production au Nord-Cameroun », *Cahiers Agriculture*, vol. 19, n°1, Janvier-Février 2010.

Landais, E. 1990. « Sur les doctrines des vétérinaires coloniaux français en Afrique noire », in Bernus, E., et Pouillon, F. (Eds), *Sociétés pastorales et développement*, Cahiers des Sciences Humaines, vol. 26, n°1-2, ORSTOM, Paris, p. 33-71.

Little, P. D. 1987. « Land use conflicts in the agricultural/pastoral borderlands: the case of Kenya », in Little, P. D., Horowitz, M.-M. et Nyerges, A. E. (Eds.), *Lands at risk in the third world*, Westview, Boulder, p. 195-212.

Little, P. D., et Brokensha, D. W. 1987. « Local institutions, tenure and resource management in East Africa », in Anderson, D., et Grove, R. (Eds.), *Conservation in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 193-209.

Magrin, G., Ninot, O., et Cesaro, J-D. 2011. « L'élevage pastoral au Sénégal entre pression spatiale et mutation commerciale », *Mappemonde*, N° 103.

Mcdowell, C. M. 1969. « The breakdown of traditional land tenure in northern Nigeria », in Gluckman, M. (Eds.), *Ideas and procedures in African customary law*, London, Oxford University Press, p. 266-278.

Mouiche, I. 2012. *Démocratisation et intégration sociopolitique des minorités ethniques au Cameroun : Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politiques*, Dakar, CODESRIA, 224p.

Niamir, M. 1996. « Les systèmes locaux de connaissances et de gestion et leur rôle dans le développement », in *Note sur la Foresterie Communautaire* (FAO), n°4, Rome, 157p.

OIT. 1962. « Sédentarisation des tribus nomades et semi-nomades », *Rapport du groupe des conseillers en matière des populations aborigènes et tribales*, Genève, OIT, PCITP/1962/3.

OIT. 1964. « Réunion technique d'étude sur le nomadisme et la sédentarisation, problèmes soulevés par le nomadisme et la sédentarisation », Genève, OIT, TMNS/1964/2.

ONU. 2000. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, documents officiels de la 55ème session de l'Assemblée générale, *Supplément* n°1 (A/55/1), 30 août 2000.

Piguet, F. 1998. « Marginalisation et stratégies de résistance des nomades dans la corne de l'Afrique », in *Tradition et modernisation des économies rurales : Asie-Afrique-Amérique latine:* Mélanges en l'honneur de Gilbert Étienne [en ligne]. Genève, Graduate Institute Publications.

Pouillon, F. 1990. « Sociétés pastorales et développement : histoire des politiques et critique des doctrines », in Bernus, E. et Pouillon, F. (Eds), *Sociétés pastorales et développement*, Cahiers des Sciences Humaines, vol. 26, n°1-2, ORSTOM, Paris, p. 3-7.

Sandron, F. 1998. « L'immobilité forcée : la sédentarisation des nomades dans le Sud tunisien », *Autrepart*, n°5, p. 63-78.

Scholz, F. 1992. *Nomadismus*. *Bibliographie*. Berlin, Das Arabische Buch, p. 43-52.

Seignobos, C. 2002. « Sortir de l'oralité comme moyen de reconnaissance et de sécurisation du droit foncier », in *Éléments d'une stratégie de développement rural pour le Grand Nord du Cameroun. Notes thématiques*. Ministère de l'agriculture du Cameroun et SCAC Cameroun.

Seignobos, C. 2008. « Quel avenir pour les Mbororos ? », *Sciences au Sud*, IRD, n°47, novembre-décembre, p. 13.

Seignobos, C. 2010. « Changer l'identité du bétail ? Modifier ou enrichir les pâturages ? Le nouveau dilemme des éleveurs mbororos, Cameroun, RCA et Tchad », in Seiny-Boukar, L. et Boumard, P. (Eds), *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, Actes du colloque 20-23 avril 2009, Garoua, Cameroun. PRASAC, N'djamena, Tchad, CIRAD, Montpellier, France, cédérom, p. 39-50.

Stenning, D. J. 1959. « Savannah Nomads. A study of the Wodaabe Pastoral Fulani of Western Bornu Province Northern Region », Nigeria, London, Ibadan, Accra, Oxford University Press.